

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET**

**Extrait
du registre des délibérations**

Publié le 05/07/2023
Mis en ligne le 06/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, vingt-neuf juin à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOOZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à M. Guy ROUCHON, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne TONDUF à M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Véronique VADIC, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, Mme Michèle ELIE à Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

Était excusée : Mme Célia BOIRON

Était sorti de la salle : M. Eric CORREIA (avec le pouvoir de M. Benoit LASCOUX)

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 11

Était sorti de la salle : 2 (avec 1 pouvoir)

Nombre de membres excusés : 1

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 52

M. Eric BODEAU a été élu Président de séance pour cette délibération (cf. délibération n°138/23).

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ECOVILLAGE

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Document de synthèse destiné à présenter le résultat de clôture budgétaire, le compte administratif s'appuie sur la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il reflète donc le cycle annuel de fonctionnement de la collectivité.

Le compte de gestion, produit par le comptable public, explicite, quant à lui, les conditions d'élaboration de ce résultat et offre en complément une photographie du patrimoine de la collectivité.

Ces deux documents de clôture budgétaire sont donc complémentaires et doivent impérativement être concordants.

En termes de calendrier, le compte administratif doit réglementairement être adopté avant le 30 juin de l'exercice N+1, après production du compte de gestion du comptable. Son adoption est obligatoire, puisqu'elle seule permet l'arrêté des comptes de l'exercice visé.

■ EXECUTION BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation
011	- €			002	1 751,01 €	1 751,01 €	100%
66	700,00 €	625,19 €	89%			- €	
				77	- €		
TOTAL OPERATIONS REELLES	700,00 €	625,19 €	89%	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 751,01 €	1 751,01 €	100%
023	1 751,01 €		0%	042	700,00 €	625,19 €	89%
042							
043	700,00 €	625,19 €	89%	043	700,00 €	625,19 €	89%
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	2 451,01 €	625,19 €	26%	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	1 400,00 €	1 250,38 €	89%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	3 151,01 €	1 250,38 €	40%	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3 151,01 €	3 001,39 €	95%
						1 751,01 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT				RECETTES			
Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation
001	1 751,01 €	1 751,01 €	100%	001	- €	- €	
010				10	- €	- €	
16	6 000,00 €	5 533,84 €	92%	16	6 700,00 €	6 159,03 €	92%
TOTAL OPERATIONS REELLES	7 751,01 €	7 284,85 €	94%	TOTAL OPERATIONS REELLES	6 700,00 €	6 159,03 €	92%
040	700,00 €	625,19 €	89%	040			
				021	1 751,01 €		0%
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	700,00 €	625,19 €	89%	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	1 751,01 €	- €	0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 451,01 €	7 910,04 €	94%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 451,01 €	6 159,03 €	73%
						- 1 751,01 €	

■ RESULTAT 2022 CONSTATE

Résultat de fonctionnement 2022 0.00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 1 751.01 €
Résultat de fonctionnement 2022 cumulé 1 751.01 €

Solde d'exécution de la section d'investissement 2022 0.00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement antérieur reporté - 1751.01 €
Solde d'exécution d'investissement 2022 - 1751.01 €

+

Restes à réaliser 2022 – recettes 0.00 €
Restes à réaliser 2022 – dépenses 0.00 €
Solde des restes à réaliser 2022..... 0.00 €

=

Résultat d'investissement 2022 cumulé - 1751.01 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- approuvent le Compte Administratif de l'année 2022 du Budget Annexe ECOVILLAGE.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Pour absence et Empêchement

Le 1^{er} Vice-Président

Eric BODEAU

Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER

